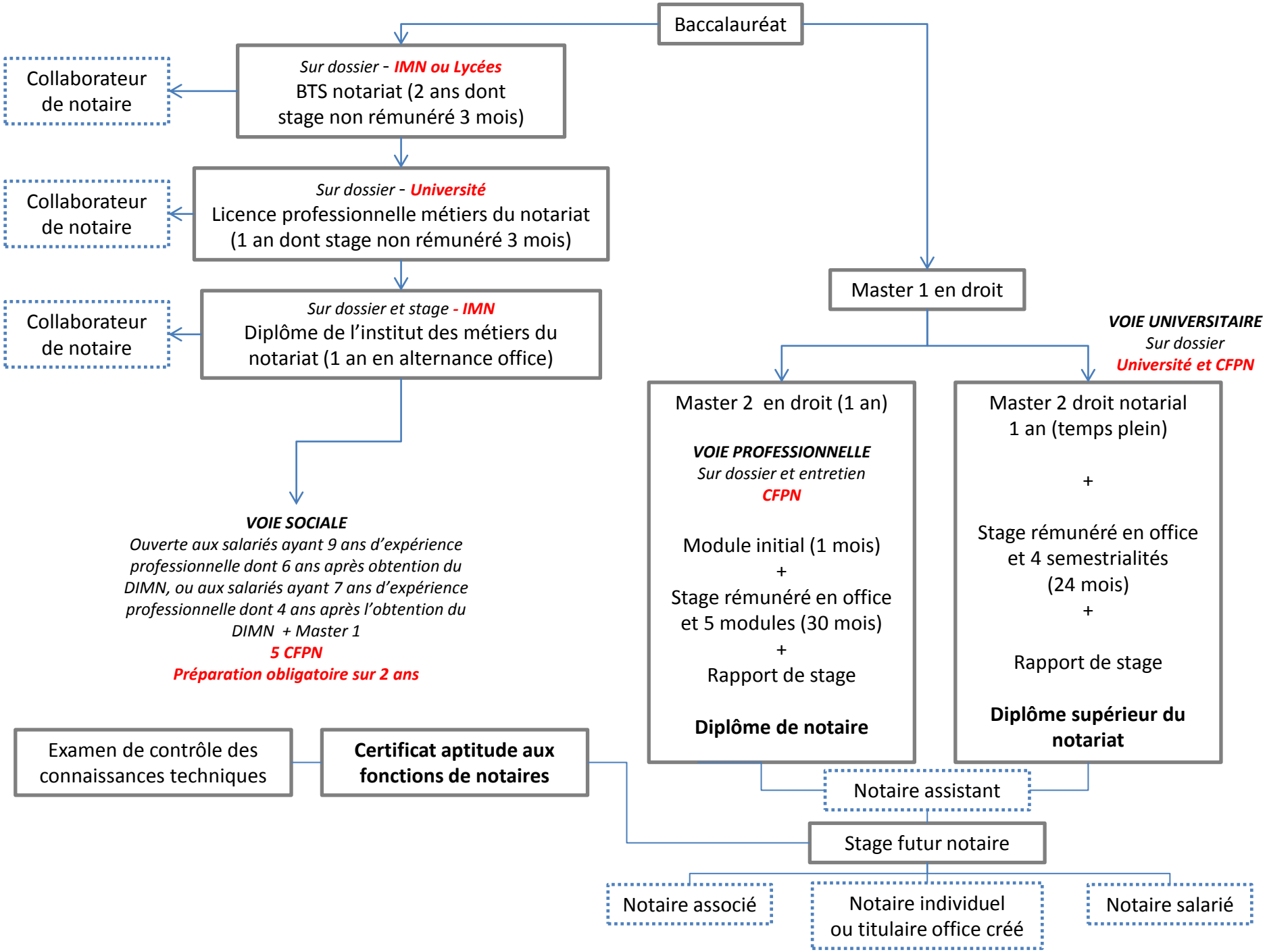
Baccalauréat
Sur dossier - IMN ou Lycées
BTS notariat (2 ans dont stage non rémunéré 3 mois)
Collaborateur de notaire
Sur dossier - Université
Licence professionnelle métiers du notariat (1 an dont stage non rémunéré 3 mois)
Collaborateur de notaire
Sur dossier et stage - IMN
Diplôme de l'institut des métiers du notariat (1 an en alternance office)
Collaborateur de notaire
VOIE SOCIALE
Ouverte aux salariés ayant 9 ans d'expérience professionnelle dont 6 ans après obtention du DIMN, ou aux salariés ayant 7 ans d'expérience professionnelle dont 4 ans après l'obtention du DIMN + Master 1
5 CFPN
Préparation obligatoire sur 2 ans
Master 1 en droit
VOIE UNIVERSITAIRE
Sur dossier
Université et CFPN
Master 2 en droit (1 an)
VOIE PROFESSIONNELLE
Sur dossier et entretien
CFPN
Module initial (1 mois)
+
Stage rémunéré en office et 5 modules (30 mois)
+
Rapport de stage
Diplôme de notaire
Master 2 droit notarial 1 an (temps plein)
+
Stage rémunéré en office et 4 semestrialités (24 mois)
+
Rapport de stage
Diplôme supérieur du notariat
Notaire assistant
Examen de contrôle des connaissances techniques
Certificat aptitude aux fonctions de notaires
Stage futur notaire
Notaire associé
Notaire individuel ou titulaire office créé
Notaire salarié